

# Protocole de validation utilisé dans le cadre de l'atlas des araignées de France métropolitaine

Rédaction C. Jacquet pour l'Association Française d'Arachnologie  
09/04/2020

## **Principe de la validation**

L'objectif de cette validation a été de détecter les données aberrantes. La validation a été effectuée avec une attention particulière pour les taxons rares, ou aux exigences écologiques précises.

## **Matériel fournis**

- Cartes de répartition des espèces
- Tableau des données sources (toutes données araignées des bases INPN disponibles en octobre 2016)

## **Niveau de validation**

Le degré de validité des observations a été évalué selon la grille suivante :

- Certain-très probable
- Probable
- Douteux
- Invalide
- Non réalisable
- Non évalué

## **Validation**

Les différentes familles d'araignées ont été réparties entre les 12 experts de l'AsFrA volontaires, selon leurs affinités personnelles (F. Bécheau, A. Bounias-Delacour, A. Canard, L. Chapellière, M. Cruveillier, S. Danflous, S. Dejean, C. Jacquet, S. Lecigne, Y. Montardi, A. Saintilan et O. Villepoux).

Les observations ont été étudiées selon les 3 axes suivants.

- validation de la cohérence biogéographique : comparaison de la répartition des cartes avec la répartition connue des espèces.
- Validation écologique : comparaison du milieu de capture (quand indiqué par l'auteur de la donnée) avec le milieu connu de l'espèce. Ce type de validation s'est appliqué plus particulièrement aux espèces spécialistes d'un type milieu.

- Validation de l'identification : dans le cas d'une donnée surprenante, vérification de l'identité de l'auteur de l'observation et éventuellement prise de contact afin de demander une confirmation de la détermination.

### **Corrections**

Les données détectées comme erronées (erreur d'identification, erreur de saisie...) ont été corrigées à la source lorsque c'était possible (CardObs pour les données des membres de l'AsFrA et les données bibliographiques).

### **Remarques**

Pour les espèces à très large répartition, et ne présentant pas d'exigence écologique particulière, aucune validation n'a pu être effectuée.

Des informations qui auraient été utiles à la validation manquaient parfois dans le tableau, ce qui a rendu la validation de certaines espèces difficiles voire impossible.